
Le peuple sahraoui et ses 50 ans de résistance

Francesco Correale* and Enrique Bengochea Tirado*¹

¹Universidad de Valencia – Espagne

Résumé

Le 14 novembre 1975, par les " accords de Madrid ", le régime franquiste cède le Sahara Occidental au Maroc et à la Mauritanie. Jugés illégaux par de nombreux juristes au regard du droit international (Ruiz Miguel, 2005), ces accords marquent l'abandon, par l'Espagne, du principe d'autodétermination du peuple sahraoui, reconnu par l'Assemblée générale des Nations unies dès 1963. Ils provoquent l'exode d'une grande partie de la population. Le Front Polisario, mouvement nationaliste sahraoui né en 1973, résiste à l'invasion maroco-mauritanienne avec l'appui de l'Algérie. Il ne se limite pas à la lutte armée : il encadre la population civile en fuite, visée par les bombardements au napalm de l'aviation marocaine (Martín Beristain & González Hidalgo, 2012), et l'achemine vers la région de Tindouf, où le Croissant-Rouge algérien organise des camps de fortune.

Longtemps ignoré par les sciences humaines et sociales en France et en Europe, le peuple sahraoui suscite depuis vingt-cinq ans un regain d'intérêt, surtout en Espagne et dans le monde anglo-saxon. Des études analysent son organisation politique (Wilson, 2016), les rapports de genre (Allan, 2019 ; Solana Moreno, 2023), ou sa diaspora en Espagne (Gómez Martín, 2011). Mais en France, il reste absent des projets de recherche (Boulay & Correale, 2018).

Ce panel propose de placer au cœur de la réflexion sa société, son évolution depuis 50 ans, et le cadre juridique de sa résistance. Il s'agit de dépasser l'approche des relations internationales pour interroger les modalités concrètes de résistance, tant sociétales que portées par les élites nationalistes. Nous souhaitons explorer toutes les formes de son engagement pour l'exercice du droit d'autodétermination :

- De la politique intérieure aux pratiques artistiques ;
- Des reconfigurations sociales aux rapports au droit international ;
- De la vie quotidienne dans les camps, dans les territoires occupés ou dans la diaspora (Afrique, Europe, Amérique) aux dynamiques de coopération internationale et aux liens de proximité avec l'Algérie.

Les propositions devront aborder l'un de ces axes, en mettant l'accent sur l'*agency* politique du peuple sahraoui et sa résilience dans des contextes variés. Les travaux se dérouleront en français et en anglais.

*Intervenant